



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

## 2<sup>e</sup> AVIS À LA POPULATION MESSAGE SUR LE COVID-19

19 MARS 2020

En raison de la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, la Municipalité de St-Bernard-de-Michaudville souhaite vous informer des mesures qui seront effectives à compter de lundi le 23 mars 2020 :

- Afin de réduire les déplacements et assurer la sécurité de nos employés, tous les services essentiels seront assurés par le personnel à partir de leur domicile;
- L'inspecteur municipal assurera les services techniques sur le territoire de la municipalité. Pour les urgences seulement, n'hésitez pas à le contacter au 450-230-3494.
- Pour les demandes de permis, de branchement à l'aqueduc ou de branchement au réseau d'égout, veuillez remplir les formulaires requis disponibles sur le site web de la Municipalité et nous les faire parvenir par courriel au [inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca).
- Pour le paiement de vos taxes municipales ou autres, vous avez la possibilité d'effectuer ceux-ci par le biais de votre institution financière (Accès D) ou par la poste. En raison des risques de contamination, le paiement en argent comptant n'est plus accepté durant cette période.
- Vous aurez toujours la possibilité de nous joindre par téléphone au 450-792-3190 ou par courriel à [dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)

### SYSTÈME D'ALERTE À LA POPULATION

Pour nous permettre de vous joindre rapidement en cas d'urgence, nous recommandons à ceux et celles qui ne se sont pas encore inscrits au système d'alerte de la municipalité à le faire dans les plus brefs délais. Il vous suffit de remplir le formulaire sur le site internet de la Municipalité :

<http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/>

Un test du système d'alerte de communication sera effectué le lundi 30 mars prochain.

### SERVICES DE LIVRAISON DISPONIBLES :

Pour votre information, certaines épiceries et pharmacies de la région offrent le service de livraison. Nous vous invitons à utiliser leurs services afin de réduire vos déplacements.

Nous vous rappelons que vous devez suivre les recommandations émises par le gouvernement provincial. Nous sommes conscients que vous traversez une période de grande incertitude, soyez assurés que nous nous engageons à maintenir un service de qualité et que toutes les mesures seront mises en place pour la sécurité de tous.

La directrice générale,

  
Émilie Petitclerc